

conservation des mœurs, de la répression des abus et du maintien de la discipline. Ils doivent encore dirimer judicieusement les controverses, resserrer les rapports hiérarchiques, rechercher les moyens les plus propres à favoriser efficacement l'extension du ministère sacerdotal, donner à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse une impulsion nouvelle et un caractère tout chrétien, mettre les fidèles en garde contre les dangers de toutes sortes auxquels leur foi peut être exposée. Voilà ce qu'ont fait nos six premiers conciles provinciaux de Québec et c'est encore la tâche qu'assumera le septième qui doit s'ouvrir à la fin de mai.

La première église de Clevedan, Angleterre.

—Mgr l'évêque de Clifton (Angleterre) a posé la première pierre d'une nouvelle église à Clevedan dans le comté de Somerset. Il y a seulement quatre ans, il n'y avait pas un seul catholique dans ce district, et il n'existait aucun lieu consacré au culte à plusieurs milles à la ronde. En 1882, l'arrivée des Franciscains français, expulsés de leur couvent par le gouvernement de la République, vint changer la face des choses. Pendant six mois les bons pères trouvèrent asile dans une maison particulière; mais bientôt ils furent mis en possession des bâtiments d'une ancienne hôtellerie, "l'Hôtel-Royal," qu'ils convertirent en un excellent monastère. Ils firent une chapelle d'une des plus vastes pièces; mais bientôt cette dernière devint insuffisante. Les catholiques, attirés par le séjour des moines, vinrent s'établir à Clevedan; d'autre part, les conversions se multiplièrent, et les protestants eux-mêmes venaient en foule assister aux offices. Dans ces conjonctures, les Franciscains résolurent de bâtir une église.

Mgr Clifford a posé solennellement la pierre du sanctuaire nouveau.

Lettre de S. Em. le cardinal-archevêque de Paris au Président de la République française.

La *Semaine religieuse* de Paris a publié dans son numéro de samedi dernier, une lettre de son Éminence le cardinal Guibert à Monsieur le Président de la République.

"L'Église de France, dit l'archevêque de Paris, traverse un temps de pénibles épreuves. Elle se plaint d'être l'objet des rigueurs de l'État; l'État l'accuse d'avoir provoqué ces rigueurs par son opposition au régime politique que le pays s'est donné. Le conflit devenant tous les jours plus aigu, vous ne serez pas étonné que le plus ancien des évêques de France, celui dans le diocèse duquel est établi le siège du gouvernement, s'adresse à vous